Envoyé en préfecture le 30/06/2016
Reçu en préfecture le 30/06/2016
Affiché le - 5 JUIL. 2016
ID : 029-212902126-20160627-DE2016_06_12-DE

signé électroniquement le 30/06/2016
par BERNARD RIOUAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Procurations : 6
Délibération rendue exécutoire le : - 5 JUIL. 2016
Convocation du Conseil Municipal en date du : 20/06/2016

Affichage en date du : 20/06/2016

Publication de la présente en date du : - 5 JUIL. 2016
Réception en préfecture : 30 JUIN 2016

N° **2016-06-12**

L'an deux mille seize
Le vingt-sept juin

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Laurent ABERNOT ayant donné procuration à M. Damien DESCHAMPS, Mme Gisèle KERDRAON à Mme Sylvie DREVES, Mme Anne-Sophie BELIER à Mme Myriam LE LEZ, M. Nicolas DEMERSCASTEL à M. Yves DU BUIT, M. André LASQUELLEC à Mme Françoise GUENEUGUES, Mme Martine BIZIEN à M. Jean-Yves RICHARD.

Secrétaire de Séance : Mme Sandrine JEFFROY.

Objet : **Bilan de la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2016.**

Rapporteur : M. Damien DESCHAMPS

Par délibération 2014-04-26 du 14 avril 2014, le conseil municipal a précisé la délégation donnée au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales en matière de recours à l'emprunt et aux opérations financières utiles à la gestion active de la dette.

Cette délégation précise que le conseil municipal se verra présenter un bilan détaillé présentant la politique d'endettement de la collectivité chaque année, au moment du vote du compte administratif.

La présente délibération présente donc les principales caractéristiques de la dette et précise la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2016.

- Encours total de la dette au 31 mai 2015 : 4 455 925,11 €
- Encours total de la dette au 31 mai 2016 : 4 461 585,46 €
- Durée résiduelle moyenne : 8 ans et 9 mois
- Taux moyen : 3,064 %

Envoyé en préfecture le 30/06/2016
Reçu en préfecture le 30/06/2016
Affiché le - 5 JUIL. 2016
ID : 029-212902126-20160627-DE2016_06_12-DE

- Nombre de contrats vivants : 21
- Répartition de l'encours par type de taux au 31 mai 2016 :

Index	Encours	Part de l'encours total	Taux moyen
Fixe	4 461 585,46	100 %	3,064 %

- Répartition de l'encours par prêteur au 31 mai 2016 :

Prêteur	Encours	Part de l'encours total
Crédit Agricole	1 957 480,05	43,87 %
Agence France Locale	760 000,00	17,04%
La Banque Postale	559 999,96	12,55 %
Crédit Local de France	473 897,31	10,62 %
Caisse d'Epargne	364 374,56	8,17 %
Société Générale	345 833,58	7,75 %

- Gestion active de la dette – exercice 2015

En 2015, le Maire a souscrit un emprunt d'un montant de 800 000 € par décision n°86/2015 en date du 8 septembre dont il a été rendu compte au cours de la séance du Conseil municipal du 9 novembre 2015. Cet emprunt a été souscrit auprès de l'Agence France Locale, sur une durée d'amortissement de 10 ans, avec un taux fixe à 1,065% et une périodicité de remboursement trimestrielle. Il a été mobilisé le 21 septembre 2015 ; son encours au 31 décembre 2015 était de 780 000€. Au 31 mai 2016, l'encours est de 760 000€.
Cet emprunt a pour objet le financement d'une partie des travaux du futur Hôtel de Ville.
Il n'a pas été souscrit de ligne de trésorerie ni d'instrument de couverture en 2015.

- Gestion active de la dette – prévisions 2016

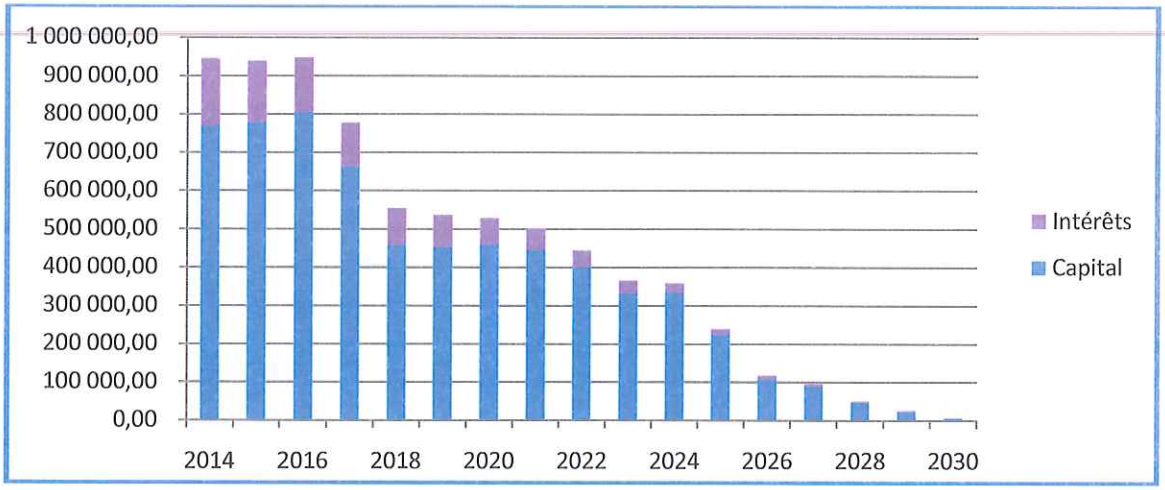
Il est prévu de souscrire un emprunt de 600 000 € à l'été, mobilisable à l'automne, afin de compléter le financement du nouvel Hôtel de Ville en profitant des taux bas.
Il n'est pas prévu d'avoir recours à une ligne de trésorerie ou à des instruments de couverture.

- Contrats arrivés à échéance en 2015 :
  - Contrat n°55 – Date de dernière échéance : 30/01/2015 – Prêteur : Arkéa – Type de taux : Euribor 3Mois
  - Contrat n°43 – Date de dernière échéance : 01/08/2015 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : Euribor 3Mois
  - Contrat n°19 – Date de dernière échéance : 30/09/2015 – Prêteur : Crédit Mutuel Arkéa – Type de taux : fixe à 2,10%
- Contrats arrivant à échéance en 2016 :
  - Contrat n°05 – Date de dernière échéance : 31/03/2016 – Prêteur : Arkéa – Type de taux : fixe à 5,4%
  - Contrat n°10 – Date de dernière échéance : 10/01/2016 – Prêteur : Crédit Agricole– Type de taux : fixe à 2,65%

Envoyé en préfecture le 30/06/2016
Reçu en préfecture le 30/06/2016
Affiché le - 5 JUIL. 2016
ID : 029-212902126-20160627-DE2016_06_12-DE

- Contrat n°11 – Date de dernière échéance : 31/01/2016 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : fixe à 3,58%
- Contrat n°13– Date de dernière échéance : 25/02/2016 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : fixe à 5,4%

➢ Profil prévisionnel d'amortissement de la dette au 31 décembre 2015, hors emprunt nouveau 2016 :



Le conseil municipal prend acte de l'état de la dette et de la politique d'endettement de la commune.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 28 juin 2016

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE